



# CONSULTATION

---

*ANIMATION DE DEBATS AUPRES DES ELUS DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-GALMIER*

*« VERS UNE DECLINAISON DU PROJET DE TERRITOIRE »*

*MARCHE A BONS DE COMMANDE*

# Cadre

---

La qualité de vie et l'attractivité du Pays de Saint-Galmier sont au centre de l'engagement communautaire pour le développement et la mutualisation de services d'intérêts collectifs.

Le dynamisme et la solidarité sont deux valeurs qui se conjuguent à l'échelle des douze communes qui rassemblent 42 000 habitants. Améliorer le cadre de vie à partir du logement, des déplacements, des services à la personne et de l'offre de loisirs sont étroitement liés à la politique de développement économique, d'animation du territoire, d'échanges concertés et d'ouverture aux communautés territoriales de la Loire.

Le rayonnement du projet de territoire au service des habitants constitue le lien et l'identité de ce territoire en quatre volets : la qualité du cadre de vie, le développement économique, l'aménagement du territoire et les services à la personne. Il est également primordial que toutes les actions conduites par la Communauté s'inscrivent dans une démarche partagée de développement durable.

Le territoire de la CCPSG est actuellement couvert par le SCOT Sud Loire.

Sur le plan local, la CCPSG est en cours d'élaboration d'un diagnostic habitat et d'un Schéma de Développement Economique.

## Objectif de la consultation

---

La présente consultation a pour objectif de trouver un cabinet compétent pour animer le débat entre les membres de l'exécutif de la CCPSG.

L'animation de ces débats devra conduire à :

- Proposer une méthodologie de travail entre les élus
- Organiser, sur la base de la méthode retenue, un débat constructif à l'issue duquel devront émerger des projets et des priorités d'actions
- Décliner de manière opérationnelle le projet de territoire afin de définir les priorités et des fiches actions à mettre en place d'ici la fin de la mandature

A partir du consensus politique dégagé, le cabinet devra donc amener l'exécutif à établir un programme d'actions politiques.

Ce marché s'inscrit dans le cadre d'une procédure adaptée. Il s'agit d'un marché à bons de commande.

# Missions du consultant

---

Le consultant retenu aura pour missions de :

- Organiser et animer le débat pour trouver un consensus politique
- Faire valider les prises de position, consensus et décisions au fur et à mesure des débats
- Appuyer les vice-présidents pour la constitution d'un programme d'actions politique
- Faire adhérer, accompagner les élus vers la constitution, par exemple, d'une Charte d'Engagement des actions retenues

# Compétences et aptitudes attendues

---

Le consultant retenu devra :

- Justifier d'expérience en animation de débat auprès d'acteurs publics et en marketing territorial (méthodologie proposée)
- Justifier d'expérience sur les problématiques d'aménagement du territoire en agglomération (espace rural et urbain)
- Détenir des connaissances en matière de gestion juridique et financière des collectivités
- Avoir le sens de l'écoute et de la négociation
- Faire preuve de réactivité et d'esprit de synthèse

# Méthodologie

---

Le consultant interviendra de la manière suivante :

- Une réunion de cadrage avec des membres de l'exécutif fixée au **14 juin après-midi**
- Un séminaire fixé le **21 juin** : définition de la méthodologie ainsi que de l'organisation et de l'orientation du travail des différentes réunions thématiques afin d'esquisser les actions à mettre en œuvre
- Une participation aux différentes réunions thématiques organisées par les vice-présidents afin de définir les actions dans leur domaine de compétences et les prioriser
- Une réunion de rendu général au bureau des vice-présidents pour validation du programme proposé dans chaque thématique et planification de sa mise en œuvre (1/2 journée)
- Une réunion de rendu général au Conseil Communautaire (2 heures)

Nombre de séances nécessaires : entre 6 et 10 journées qui pourront se décliner en demi journées

- Une réunion de travail = 6 heures

Durée de la mission : de **juin à septembre 2010**

Le calendrier des séances autres que celles où les dates sont indiquées ci-dessus seront établies avec le cabinet.

Liste (non exhaustive) des documents à disposition :

- Projet de territoire
- Schéma de développement économique
- SCOT
- Diagnostic habitat

## Résultats attendus de la consultation

---

La consultation devra aboutir à :

- Un compte-rendu des débats animés et une synthèse des décisions
  - L'élaboration d'une charte d'engagement
- Délai de remise : **15 septembre 2010** (jour du Conseil Communautaire)

La mission globale (finalisation de tous les documents) : **au plus tard le 30 septembre 2010**

## Dossier de candidature

---

- Note de motivation explicitant la compréhension de la mission et la méthodologie envisagée
  - Curriculum Vitae
  - Devis détaillé de la prestation avec, notamment :
    - o Le coût horaire : pour le travail de synthèse des réunions et la mise en forme des documents
      - Il faudra pouvoir estimer le temps de travail du cabinet pour la mise en forme des documents
    - o Le coût forfaitaire
      - A la journée
      - A la ½ journée
  - Délai de réponse : **04 juin 2010 avant 12H00**  
Par courrier postal ou par dépôt de l'offre dématérialisée sur la plate forme :  
klekoon.com
  - L'offre sera jugée avec les critères suivants :
    - o Qualité de la méthode préconisée pour l'exécution de la mission et appréhension des problématiques locales (noté sur 10) : 50 %
    - o Références dans les prestations similaires (noté sur 10) : 30 %
    - o Prix de la prestation (noté sur 10) : 20 %
- Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :
- M. GARDARIN Alain, D.G.S. au 04-77-94-94-98